

COMMUNE
DU
BOUCHET-MONT-CHARVIN

74230 LE BOUCHET-MONT-CHARVIN
Tél 04 50 27 50 77
Fax 04 50 27 54 10
e-mail : accueil@bouchet-mont-charvin.fr

Le Maire du BOUCHET-MONT-CHARVIN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2212-1 à L2213-6-1 ;

Vu le Code de la Route, notamment les articles R411-8, R417-1, R417-4 et R417-10 ;

Vu le Code Pénal ;

Vu le décret n°60-226 du 29 février 1960 relatif au dispositif de contrôle de la durée de stationnement dans les agglomérations et les textes pris pour son application ;

Vu les travaux prévus dans le cadre de l'aménagement du cœur du village ;

Considérant qu'il est nécessaire, suite à la mise en place d'une grue de chantier, de réglementer le stationnement et la circulation des véhicules à proximité du parking des habitations de La Cure, n° 16 Route de l'Epine, et ce, le vendredi 21 juin 2024 de 13h30 à 17h ;

ARRETE :

Article 1 : La circulation s'effectuera avec un rétrécissement de voie le vendredi 21 juin 2024 de 13h30 à 17h ;

Article 2 : La circulation sera interdite aux véhicules de plus de 3.5 T le vendredi 21 juin 2024 de 13h30 à 17h ;

Article 3 : Le stationnement sera interdit sur le parking des habitations de La Cure le vendredi 21 juin 2024 de 13h30 à 17h ;

Article 4 : L'entreprise BEBER TP est autorisée à déposer une grue de chantier sur la parcelle communale section A n° 881 pour une durée, à ce jour, indéterminée ;

Article 5 : Une signalétique permettant d'assurer la sécurité et la communication sera mise en place par l'entreprise BEBER TP ;

Article 4 : Copie de cet arrêté sera adressée à :

- Monsieur Le Major, Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Thônes ;
- Monsieur le responsable du CERD de Thônes ;
- Service Départemental d'Incendie et Secours de Thônes ;
- L'entreprise BEBER TP, en la personne de Monsieur Sylvain MONTVIGNIER ;
- Et affiché aux endroits habituels de la Commune.

Fait au Bouchet-Mont-Charvin,
Le vendredi 21 juin 2024,
Le Maire,
Franck PACCARD.

Arrêté certifié exécutoire compte tenu :
- de sa publication le 21/06/2024
Le Maire, Franck PACCARD.

